


AIA TOUL – DOMGERMAIN


La ministre a tranché !

■ Le sujet était sur la table depuis plusieurs mois. Dans le cadre du retrait de service du Puma et de l'arrivée du NH90, le conseil de surveillance du SIAé avait préconisé la fermeture de l'AIA de Toul afin d'adosser la maintenance du SIAé au plus près des forces en créant une antenne du SIAé sur le site de Phalsbourg.

Dès le début de cette annonce, **Force Ouvrière**  a œuvré à tous les niveaux du ministère afin que des solutions alternatives susceptibles de maintenir l'activité sur le site de Toul soient trouvées.

Force est de constater que nos arguments n'auront pas suffi à infléchir la position du conseil de surveillance et à éviter la fermeture de l'établissement.


■ Nous avons néanmoins porté avec force et conviction, avec des éléments précis et détaillés, nos revendications afin que l'activité de l'AIA qui a fait la preuve de son efficacité et de ses compétences continue d'œuvrer sur le bassin toulais.

Pour **Force Ouvrière** , des solutions existaient : rapatriement sur Toul des missions d'assèchement des Puma et Gazelle suite à la fermeture de Châteaudun, affectation du NSI des H160 sur Toul, transfert sur Toul des pics de charge des autres AIA, notamment CF et Cuers...

La ministre a tranché dans le sens d'un transfert de l'activité NH90 sur le site de Phalsbourg entraînant la fermeture de l'AIA de Toul à l'horizon 2024/2025.

■ **FO** déplore cette décision mais sera au côté des agents touchés par cette mesure afin qu'aucun ne se retrouve sur le bord du chemin, qu'il s'agisse des personnels qui souhaitent poursuivre leur carrière à Phalsbourg ou dans une autre région ou un autre établissement, ou encore des personnels qui préféreront quitter l'institution.

■ **FO** sera également attentive et force de proposition afin que l'antenne du SIAé trouve toute sa place et garde toute son autonomie et son identité au sein du site de Phalsbourg.

Par ailleurs, au-delà de la situation de Toul, c'est sur le sujet plus global de l'adossement au plus près des forces que **Force Ouvrière**  entend prendre toute sa place. Dans ce cadre, toutes les garanties doivent être apportées quant au devenir du SIAé afin que, notamment, les antennes ainsi créées et leurs agents ne se retrouvent pas « noyées » au sein des régiments.

Paris, le 14 septembre 2021

